



Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de ventes ont vocation à régir les relations entre le client et la société SAS des Augustins au capital de 60000.00 euros dont le siège social est situé à Hôtel Restaurant des Augustins 71 rue Gambetta 24220 Saint Cyprien, immatriculée au RCS de Bergerac sous le numéro 829614189.

Est considéré comme acheteur toute personne physique ou morale qui réserve et/ou achète un séjour proposé par la société Hôtel Restaurant des Augustins pour le compte d'un groupe.

Toute réservation d'un séjour implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions générales qui prévalent sur toutes autres clauses ou conditions.

Conditions de Réservation

Pour tout réservation, un numéro de carte bancaire et demandé en garantie.

Des conditions particulières peuvent s'appliquer pour les forfaits, offres spéciales et réservation de groupe. Merci de prévenir pour toute arrivée tardive.

Conditions d'annulation

Annulation sans frais jusqu'à 3 jours avant votre arrivée

De 3 à 2 jours avant votre arrivée : 30% du montant total du séjour sera facturé (ou les arrhes seront conservées).

Moins de 2 jours avant votre arrivée : 100% du montant total du séjour sera facturé.

En cas de départ anticipé, l'intégralité du séjour réservé sera facturée.

Notre devis est établi en fonction de votre demande spécifique. Si vous veniez à changer le contenu de votre programme, nous nous réservons le droit de modifier notre offre tarifaire en conséquence.

Règles de séjour

Notre établissement est totalement non-fumeur (même à la fenêtre des chambres). Merci de penser aux personnes qui séjourneront après vous. En cas de non-respect un forfait « nettoyage » d'un montant de 250 euros vous sera facturé. Nos terrasses, jardins et balcons fumeurs (disponibles à chaque étage) sont à votre dispositions avec des cendriers.

Tout dégâts (dégradations, casse, trou, taches indélébiles...) sera à régler à votre départ (montant correspondant à la facture d'achat du matériel endommagé ou à la remise en état de celui-ci).

Les chambres sont disponibles à partir de 15h00 et devront être libérées à 11h00 au plus tard le jour du départ.



Conditions générales de vente pour les groupes

Les présentes conditions générales de ventes ont vocation à régir les relations entre le client et la société SAS des Augustins au capital de 60000.00 euros dont le siège social est situé à Hôtel Restaurant des Augustins 71 rue Gambetta 24220 Saint Cyprien, immatriculée au RCS de Bergerac sous le numéro 829614189.

Est considéré comme un groupe toute entité, agence, comité d'entreprise, association, club, rassemblement de personnes de plus de 8 personnes dont le prix fait l'objet d'un devis ou d'un règlement global.

Est considéré comme acheteur toute personne physique ou morale qui réserve et/ou achète un séjour proposé par la société Hôtel Restaurant des Augustins pour le compte d'un groupe.

Toute réservation d'un séjour implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions générales qui prévalent sur toutes autres clauses ou conditions.

Conditions de Réservation

Pour effectuer une demande de réservation concernant un groupe, il est recommandé de prendre directement contact avec la société Hôtel Restaurant des Augustins aux coordonnées indiquées à la rubrique contact du site.

L'offre de prix établie à la demande de l'acheteur est valable 15 jours à partir de la date indiquée sur le devis. Elle garantit à l'acheteur le tarif proposé, sous réserve de disponibilité au moment de la confirmation de réservation.

Afin de confirmer sa réservation, l'acheteur devra nous retourner, avant la date indiquée sur le devis, un exemplaire du devis et des conditions générales de vente dûment signées et datés avec la mention « bon pour accord ». Ces documents devront obligatoirement être accompagnés du paiement des arrhes prévues à l'article « Arrhes et facturation ».

Cette proposition commerciale ne garantit pas une réservation des espaces concernés. Seule une confirmation écrite de votre part, par la signature du devis ainsi que le versement des arrhes nous permettront de réserver définitivement les espaces d'hébergement, de restauration ainsi que les prestations incluses dans le devis.

Notre devis est établi en fonction de votre demande spécifique. Si vous veniez à changer le contenu de votre programme, nous nous réservons le droit de modifier notre offre tarifaire en conséquence.

Privatisation de l'établissement

La mention « privatisation de l'établissement » fait état d'une prestation tarifée intégrée au devis sur demande et selon disponibilité.

La privatisation signifie que l'ensemble des convives jouit des espaces suivants et sans accès d'autres personnes extérieures au groupe : hôtel, restaurant, terrasses, jardin.

Heure de fin d'utilisation des espaces

Tous les espaces (hors hébergement) sont soumis à disposition sous certaines conditions de temps mentionnées dans votre devis. Passé ce délai, des frais supplémentaires pourront être facturés pour le temps additionnel de mise à disposition des lieux ou présence d'un personnel sur site.

Arrhes et facturation

Arrhes de 50% du montant total de la réservation.

A réception des arrhes, la réservation est considérée comme ferme et définitive, si annulation les arrhes sont conservées par l'hôtel.

Le versement des arrhes peut s'effectuer par chèque bancaire, virement bancaire, espèces ou carte bancaire.

Le solde de votre séjour sera à régler à J-1 mois accompagné de la Rooming-List définitive.

Le règlement des extra et autres prestations réclamées individuellement par un membre du groupe, sera effectué directement par la personne concernée à la réception avant son départ (paiement individuel). A défaut de règlement par un ou plusieurs membres du groupe de prestations réclamées en sus des prestations incluses au contrat, la facture sera adressée à l'acheteur qui s'engage à la régler à sa date d'échéance. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Conditions de règlement

Nos prix sont exprimés en Euros.

Les factures sont payables à la date d'échéance qui y figure. En cas de retard de paiement, des intérêts de retard seront décomptés à un taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à notre égard, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Le paiement de la taxe de séjour pourra être intégré au devis sur demande. Dans le cas contraire, le paiement pourra être demandé sur place.

Conditions d'annulation

Conformément à l'article L121-21-8 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut pas être exercé.

Toute annulation doit être confirmée et justifiée auprès de notre Réception par courrier ou e-mail.

Outre les arrhes versées, restant acquises à l'Hôtel Restaurant des Augustins, toute annulation totale ou partielle par le client entraînera des pénalités selon les modalités suivantes :

- Si l'annulation survient à moins d'un mois de la date d'arrivée, l'intégralité des paiements seront conservés dans leur intégralité.

- Dans le cas d'une modification de la prestation en cours de séjours (réduction du nombre de nuits, de personnes ou de chambres), la réservation initiale reste la base de toute facturation.

Règles de séjour

Notre établissement est totalement non-fumeur (même à la fenêtre des chambres). Merci de penser aux personnes qui séjourneront après vous. En cas de non-respect un forfait « nettoyage » d'un montant de 250 euros vous sera facturé. Nos terrasses, jardins et balcons fumeurs (disponibles à chaque étage) sont à votre disposition avec des cendriers.

Tout dégâts (dégradations, casse, trou, taches indélébiles...) sera à régler à votre départ (montant correspondant à la facture d'achat du matériel endommagé ou à la remise en état de celui-ci).

Les chambres sont disponibles à partir de 15h00 et devront être libérées à 11h00 au plus tard le jour du départ.